

TOURNOI NATIONAL DE TENNIS DE TABLE

C.S. NOISY LE GRAND TENNIS DE TABLE 2025

REGLEMENT :

- Article 1 :** Le club de NOISY LE GRAND organise un tournoi national B homologué FFTT le samedi 01 et le dimanche 02 Mars 2025.
Homologation XXXXX
- Article 2 :** Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés traditionnels FFTT (hors Poussins et Poussines). Il se déroulera au [gymnase Louison BOBET, 7 rue de l'Université à Noisy-le-Grand](#). 28 tables seront mises à la disposition des joueurs ainsi qu'une buvette ; Les tableaux sont limités à 84 joueurs.
- Article 3 :** Le tournoi comprend les tableaux suivants respectant les horaires indiqués. Les dernières finales sont prévues au plus tard à 23h30. Le classement officiel par points du début de la phase 2 sera pris en considération. Le joueur pourra s'inscrire à **2 tableaux max jour**. **Les tableaux de même couleur ne pourront pas être cumulés dans la même journée**

SAMEDI 01 MARS

Nb de places maxi	84	84	84	84	84	84
Fin de pointage	A	B	C	D	E	F
	9H00	10H00	11H00	12H00	13H00	14H30
	≤ 1299 pts	≤ 1699 pts	≤ 2099 pts	≤ 1499 pts	≤ 1899 pts	TS
1er	100 €	130 €	180 €	100 €	150 €	300 €
Finaliste	50 €	65 €	90 €	50 €	75 €	150 €
1/2 finaliste	25 €	35 €	45 €	25 €	40 €	75 €

DIMANCHE 02 MARS

Nb de places maxi	84	84	84	84	84	84
Fin de pointage	1	2	3	4	5	6
	9H00	10H00	11H00	12H00	13H00	14H30
	≤ 599 pts	≤ 1199 pts	≤ 799 pts	≤ 1399 pts	TS FEMININ	≤ 999pts
1er	40 €	80 €	50 €	100 €	100 €	60 €
Finaliste	20 €	40 €	25 €	50 €	50 €	30 €
1/2 finaliste	10 €	20 €	10 €	25 €	25 €	15 €

- Article 4 :** Le début de chaque tableau se fera dans les 30 minutes suivant la fin de pointage. Un joueur sera déclaré forfait s'il n'est pas présent après le 3^{ème} appel au micro.
- Article 5 :** Le tirage au sort aura lieu sur place 15 min avant le début des tableaux sous la direction de Jean-Luc LACHAUMETTE (JA3), juge arbitre officiel du tournoi, assisté du comité d'organisation et Franck LENERAND qui saisira les résultats sur SPID. Les balles plastiques de couleur blanche seront fournies par l'organisation.
- Article 6 :** Le premier tour se fera par poules de trois joueurs, les deux premiers seront qualifiés pour le tableau final. Ensuite, il y aura élimination directe. Chaque joueur sera tenu d'arbitrer une partie en poule de qualification et dans le tableau final à la demande du juge-arbitre.
- Article 7 :** Le tournoi est doté de 2 785€ qui seront remis sous forme de chèques.
- Article 8 :** Tous les joueurs devront être licenciés et être en tenue sportive règlementaire. Ils devront également être en règle concernant la certification médicale sous peine de se voir refuser l'accès au tournoi. Le fait de s'engager implique l'acceptation du présent règlement. Le comité organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, perte ou accident. De plus, tout litige sera tranché par le JA et le comité d'organisation.
- Article 9 :** Les féminines peuvent participer aux tableaux messieurs. Toutefois, pour le dimanche uniquement, leur participation dans le tableau Féminin sera obligatoire
- Article 10 :** En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.
- Article 10 :** **Droits d'engagement :**
- 9 € pour les Tableaux A,B,D,1,2,3,4,5,6,7
 - 10 € pour les Tableaux C,E,F
- Article 11 :** **Inscription :**
Les inscriptions pourront se faire jusqu'au vendredi 28 Février 2025 – 19h directement via ce lien : <https://csntt.fr/tournoi>
Le paiement se fera également via ce lien. Si les places disponibles dans les tableaux sont complètes alors le joueur pourra s'inscrire en liste d'attente, un lien de paiement lui sera transmis si ce dernier est repêché.

Les inscriptions pourront s'effectuer sur place le samedi le samedi 01 et le dimanche 02 Mars 2025 dans la limite des places disponibles.